

Bonjour à tous,

Comme convenu, a eu lieu ce dimanche matin le lancement du projet de "La Cabane du lien" sur le terrain des Lavandes. Ce projet est amené à vivre tout le long des prochaines semaines donc n'hésitez pas à y faire un tour et compléter la cabane (tout y est expliqué !)

Etaients présents :

- des élus municipaux dont le maire et l'adjoint référent de la commission « Actions sociales - Education - Jeunesse - Précarité - Santé - Personnes âgées »
- des représentants des associations du Châtelas, de l'ADMR : sa présidente, du collectif citoyen, et d'autres habitant.e.s du territoire, au total une trentaine de personnes sur la matinée.

Cet évènement a donné lieu à un échange ouvert et constructif, qui a été l'occasion de clarifier les points de vue de chacun, dissiper certains malentendus et réitérer la volonté commune de la réussite de ce projet, mais pas à n'importe quel prix !

Un certain nombre de questions ont ensuite été discutées, dont certaines n'ont à l'évidence pas de réponse, DAH étant finalement le seul à pouvoir y répondre clairement...

Ainsi, en ligne avec le courrier du CM du 24 avril, la mairie va s'atteler à organiser dès que cela est possible une réunion publique durant laquelle le projet serait présenté par DAH et ferait l'objet d'un échange de questions-réponses entre DAH et les participants à cette réunion publique.

Les minutes de cette réunion seraient alors co-signées par DAH et la mairie de Bourdeaux, permettant ainsi de formaliser les positions de DAH sur des sujets aussi critiques et engageants que l'implication et le contrôle futur par les collectivités locales (la mairie de Bourdeaux, la CCDB ou le département) sur la vie du projet. Pour rappel, sans être les propriétaires des murs, les collectivités locales sont pourtant les principaux financeurs (directs ou indirects) de l'opération, sous forme de subventions !

Cela concerne par exemple le risque d'un éventuel départ d'un des occupants des lieux, remplacé par d'autres (association, logements sociaux, etc) d'ici la fin du bail emphytéotique, d'une durée de plus de 50 ans, à l'issue de laquelle les occupants actuels devraient devenir pleinement propriétaires des murs (après paiement d'un loyer à DAH sur la même durée...).

Bref, une dynamique positive et collaborative s'est installée, et nous en sommes très heureux ! :)

Stéphane Woerther, pour le groupe d'habitants « Alerte Lavandes »